



## **Cercle d'Études Grecques**

### **COURS DE GREC pour adultes**

#### **Conditions d'inscription aux cours de grec pour adultes:**

**Les cours ont lieu à la maison de la Communauté Hellénique de Genève,  
avenue Petit-Senn 43, 1225 Chêne-Bourg**

#### **Les cours débutent mi-septembre et finissent fin juin**

A la fin de l'année scolaire, les étudiant(e)s reçoivent une Attestation par le Ministère Grec de l'Éducation. Par ailleurs, les étudiant(e)s sont préparé(e)s et encouragé(e)s à passer l'examen de certification, en principe en mi-mai chaque année, et obtenir le Certificat Officiel selon le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues), niveaux A1 à C2.

**L'écolage annuel est de 1100 CHF, sauf pour les débutant(e)s, auquel(le)s 300 CHF sont offerts.**

#### **Modalités de paiement**

L'écolage peut être réglé en une fois avec l'inscription, ou en quatre modalités:

500 CHF à l'inscription, (200 CHF pour l'inscription, somme non remboursable, et 300 CHF pour le premier trimestre)

300 CHF au plus tard le 15 novembre

300 CHF au plus tard le 15 février

Coordonnées Bancaires pour les versements:

**IBAN : CH230024024015590801X**

**BIC: UBSWCHZH80A**

**BENEFICIAIRE:**

**CERCLE D'ETUDES GRECQUES**

**% Experco Audit et Conseils SA**

**Chemin des Chalets 7**

**1279 Chavannes-de-Bogis**

#### **Résiliation**

Dans le cas d'un départ en cours d'année scolaire, la résiliation devra être notifiée au Directeur de l'école ([direction@ecolegrecque.ch](mailto:direction@ecolegrecque.ch)) et au Cercle d'Études Grecques ([secretariat@gmail.com](mailto:secretariat@gmail.com)) par courriel. L'écolage sera calculé proportionnellement aux mois de scolarisation et sera facturé.

Les cours sont dispensés par Mme Lefki Papachrysostomou, philologue.